

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 21 (1876)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 11.

Lausanne, le 10 Juin 1876.

XXI^e Année.

SOMMAIRE. — **Instruction sur le tir au but et estimation des distances.** — **Tir fédéral.** — **Fête de Morat.** — **Bibliographie :** *Guerre de Bourgogne. Batailles de Grandson et de Morat*, par le colonel Perrier, de Fribourg. Brochure in-8°. — *Deutsche Rundschau* (Revue allemande), dirigée par Julien Rodenberg. — **Pièces officielles.** — **Nouvelles et chronique.**

SUPPLÉMENT EXTRAORDINAIRE. — Rapport du Département militaire fédéral sur sa gestion en 1875, avec tableaux.

TIR AU BUT ET ESTIMATION DES DISTANCES ¹

PREMIÈRE PARTIE.

A. Exercices préparatoires pour le tir à la cible

1. Un bon tireur doit posséder les qualités requises afin de pouvoir maintenir son arme en joue immobile, dans toutes les positions du corps, jusqu'à l'instant où le projectile a quitté le canon.

L'enseignement pratique des diverses règles à suivre pour arriver à l'adresse requise du tireur doit se donner méthodiquement en classant par leçons successives les points principaux, qui sont :

Exercices préparatoires sans armes.

Exercices pour se familiariser avec le maniement de l'arme.

Exercices pour viser.

Comme ces divers exercices sont chargés d'une foule de détails qui réclament dans la plupart des cas l'instruction donnée homme par homme, les classes d'instruction ne devront pas excéder le nombre de 12 hommes.

I. EXERCICES DE GYMNASTIQUE.

a) Sans armes

2. On sortira du règlement de gymnastique les exercices suivants :

Exercices des jambes, s'élever sur la pointe du pied, plier les genoux.

Tourner la tête.

Balancer les bras et lancer les poings.

Exercices du haut du corps, tourner et ployer.

Se mettre à genoux et à terre.

b) Avec le fusil

3. *Saisissez l'arme à gauche — Un!*

Etant dans la position de l'arme aux pieds. Faire un demi à droite en pivotant sur le pied droit, avancer le pied gauche, de la même manière que pour la position de « armes ». En même temps lancer l'arme avec la main droite en haut à gauche. La main gauche reçoit l'arme en avant de la hausse (au centre de gravité), de manière que l'avant-bras se trouve plié à l'équerre par rapport au haut du bras

¹ Instruction pour l'infanterie suisse, adoptée par le Département militaire fédéral le 7 avril 1875.